

PRÉSENTATION DU SUJET

Il comporte 4 dossiers indépendants

DESCRIPTIF DU DOSSIER	Pages	Documents N°	Annexes à rendre	Barème	
				Pôle commercial et comptable	Pôle communication et organisation
Présentation du sujet	2-3-4				
DOSSIER 1				SUR 23 POINTS	
- relevé des articles à facturer	5	1			
- tarif	6-7	2			
- fiche client	7	3			
- <i>facture à établir</i>	16		1	15 points	
- <i>traite à établir</i>	17		2	8 points	
DOSSIER 2				SUR 37 POINTS	
- plan des comptes	8	4			
- documents commerciaux	9-10-11-12	5			
- <i>tickets comptables</i>	18-19		3	32 points	
- <i>réflexion informatique</i>	20		4	5 points	
DOSSIER 3				SUR 20 POINTS	
- extrait de balance	13	6			
- <i>tableau préparatoire pour le calcul de la TVA à payer</i>	21		5	6 points	
- <i>déclaration CA3</i>	22		6	9 points	
- <i>tickets comptables</i>	19		7	5 points	
DOSSIER 4				SUR 40 POINTS	
- calendrier des plantations	14	7			
- lettre d'un client	15	8			
- <i>planigramme à compléter</i>	23		8		20 points
- <i>lettre à rédiger</i>	24		9		20 points

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

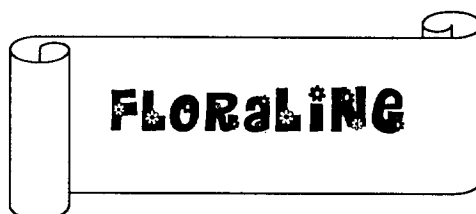
N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

1/24

VOTRE ENTREPRISE



Rue Gay-Lussac
62220 CARVIN
☎ 03 21 37 38 23
FAX 03 21 37 38 24

SIRET 478 789 255 00045
BANQUE : CRÉDIT DU NORD CARVIN
COMPTE N° 18124500600 22

ACTIVITÉ

FLORALINE est un grossiste en fleurs et accessoires qui approvisionne les fleuristes et paysagistes de la région. (R.I.B. de l'entreprise : **30076 02816 18124500600 22**)

Les ventes portent sur 4 catégories d'articles :

- les fleurs coupées pour la confection de bouquets ;
- les plantes annuelles qui ne vivent qu'une saison ;
- les plantes vivaces qui vivent plusieurs années ;
- quelques accessoires tels que : bibelots, papier d'emballages, rubans ... etc.

CONDITIONS DE VENTE

De nombreux clients s'approvisionnent sur place en libre service. Un employé de la société est chargé de relever sur bordereau les articles à facturer. Ce bordereau est transmis au service commercial. La facturation est effectuée immédiatement.

Les clients habituels commandent par courrier en utilisant des bulletins de commande. Dans ce cas, la livraison est effectuée par la société moyennant une participation forfaitaire aux frais de port.

Les clients ont le choix entre 2 modes de règlement :

- par traite à 30 jours fin de mois ;
- au comptant par chèque. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, le client bénéficie d'un escompte de 2 %.

Remarque :

- la TVA sur les fleurs coupées et plantes est de **5,5 %** ;
- la TVA sur les accessoires et les compositions florales est de **20,6 %** ;
- la vente d'accessoires fait toujours l'objet d'une facturation séparée ;
- l'entreprise opte pour une comptabilité tenue en unité de compte : le franc ;
- la valeur de l'Euro est de 6,55957 FFR.

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

2/24

Le **3 juin 1999**, vous devez traiter les dossiers suivants :

DOSSIER N° 1

→ Monsieur DELAVIER, responsable du service commercial et signataire des documents, vous charge :

1

- d'établir la facture n° F0317 au client « AUX FLORALIES D'EPINOY » (**annexe 1**), pour cela vous disposez :

- du relevé des marchandises à facturer (**document 1**),
- du tarif printemps-été 1999 (**document 2**),
- de la fiche client (**document 3**).

2

- d'établir la traite n° 128 à l'aide de la fiche client (**document 3**), en règlement de la facture n° F0317 que vous venez de présenter (**annexe 2**).

DOSSIER N° 2

→ Monsieur SALMON, comptable, vous demande :

1

- de précomptabiliser les pièces (**documents 5**) sur les tickets comptables (**annexe 3**), le dernier portant le n° 100.
Vous trouverez le plan de comptes sur le **document 4**.

L'entreprise utilise les journaux suivants :

- Achats : code AC
- Ventes : code VE
- Banque : code BQ
- Opérations Diverses : code OD
- Caisse : code CA

2

Il vous demande également :

- de réfléchir au problème informatique qui vous est posé en répondant aux questions et en complétant le tableau (**annexe 4**).

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

3/24

DOSSIER N° 3

→ Monsieur SALMON sollicite votre aide pour un calcul de TVA. Vous devez :

1

- compléter le tableau préparatoire au calcul de la TVA à payer au titre du mois de mai (**annexe 5**), à l'aide de l'extrait de balance (**document 6**).

2

- établir la déclaration CA3 pour le mois de mai (**annexe 6**).

3

- précomptabiliser sur tickets comptables (**annexe 7**) à la date du 10 juin 1999, les opérations relatives à la TVA à payer sachant que le chèque n° 9361204 est joint à la déclaration que vous venez d'établir.

DOSSIER N° 4

→ Monsieur DELAVIER souhaite mettre à la disposition de la clientèle le calendrier de floraison des plantes vivaces.

1

Celui-ci vous charge de compléter le planigramme à bandelettes (**annexe 8**) en tenant compte des instructions indiquées sur le **document 7**.

2

Il vous transmet la lettre du client «MARIFLOR» (**document 8**) et vous demande de préparer la réponse (**annexe 9**).

DOCUMENT 1

RELEVÉ DES MARCHANDISES À FACTURER

CLIENT : Aux Florales d'Épinoy

DATE : 03-juin-99

N° : 004

PLANTES ANNUELLES			PLANTES VIVACES			FLEURS COUPÉES		
Référence	Variété	Quantité	Référence	Variété	Quantité	Référence	Variété	Quantité
A 799	Lobélia érinus	6	V 530	Clématite Golden	4	FC 095	Glaieul Lorette	2
			V 531	Clématite Nelly Moser	4	FC 098	Glaieul Victor Borge	2
			V 607	Camélia Rose	4			

DOCUMENT 2**FLORALINE TARIF PRINTEMPS-ÉTÉ 1999 TVA 5,5 %**

Références	Espèces, variétés	Couleur de la fleur	Époque de foraison	Exposition	Unité de vente	Prix HT à l'unité de vente (FFR)	Prix HT en Euros
PLANTES ANNUELLES							
A 799	Lobélia érinus cultivars	blanc-bleu-violet-rose	VII-IX	enseleillée	lot de 12 pièces	34,10	5,20
A 847	Pétunia hybrides	blanc-rose-rouge-violet	VI-IX	enseleillée	lot de 12 pièces	34,10	5,20
A 875	Polygonum orientale	rose-jaune-blanc	VII-XI	enseleillée mi-ombre	lot de 6 pièces	22,80	3,48
A 893	Rudbeckia hirta cultivars	jaune avec cœur foncé	VIII-IX	enseleillée	lot de 6 pièces	28,30	4,31
A 955	Sedum caeruleum	bleu-blanc	VIII-X	enseleillée	lot de 6 pièces	28,30	4,31
PLANTES VIVACES							
V 447	Delphinium fantasia	blanc-bleu-rose	VI-IX	enseleillée mi-ombre	lot de 9 pièces	37,40	5,70
V 512	Pavot d'Islande	rouge-rose-blanc	VI-IX	enseleillée mi-ombre	lot de 9 pièces	37,40	5,70
V 530	Clématite golden	jaune	VI-IX	enseleillée	lot de 3 pièces	78,40	11,95
V 531	Clématite Nelly Moser	rose	VI-IX	enseleillée	lot de 3 pièces	55,70	8,49
V 532	Clématite Jackmani	bleu	VI-IX	enseleillée	lot de 3 pièces	55,70	8,49
V 607	Camélia rose	rose	VI-IX	mi-ombre	lot de 3 pièces	112,60	17,17
V 608	Camélia rouge	rouge	VI-IX	mi-ombre	lot de 3 pièces	112,60	17,17
V 710	Hortensia bleu	bleu	VI-IX	mi-ombre ombragée	lot de 3 pièces	54,60	8,32
V 711	Hortensia rouge	rouge	VI-IX	mi-ombre ombragée	lot de 3 pièces	54,60	8,32

À partir de juin et jusqu'à épuisement du stock, une remise de 20 % est accordée sur toutes les variétés de plantes annuelles.

À partir de juin et jusqu'à l'édition de notre catalogue automne 1999, une remise de 10 % est accordée sur toutes les variétés de plantes vivaces.

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

6/24

DOCUMENT 2

(SUITE)

FLORALINE TARIF PRINTEMPS-ÉTÉ 1999 TVA 5,5 %

Références	Espèces, variétés	Couleur de la fleur	Unité de vente	Prix HT à l'unité de vente (FFR)	Prix H.T. en Euros
FLEURS COUPÉES					
FC 037	Rose Grand Gala	rouge	lot de 60	272,00	41,47
FC 038	Rose Terracotta	ocre brun	lot de 60	272,00	41,47
FC 039	Rose Saint Laurent	rose	lot de 40	121,30	18,49
FC 040	Rose Starlite	jaune	lot de 40	121,30	18,49
FC 041	Rose Paréo	orange	lot de 60	227,40	34,67
FC 052	Gerbera	jaune-rouge blanc-rose	lot de 20	37,80	5,76
FC 061	Œillet	rouge-blanc	lot de 60	91,00	13,87
FC 075	Margueritte	blanc centre jaune	lot de 20	60,60	9,24
FC 081	Lis Oriental	rose	lot de 40	91,00	13,87
FC 082	Lis luxor	blanc et rose	lot de 40	91,00	13,87
FC 095	Glaïeul Lorette	rouge-jaune	lot de 60	159,20	24,27
FC 096	Glaïeul Buggy	jaune et bleu	lot de 60	136,50	20,81
FC 097	Glaïeul L'oiseau bleu	bleu	lot de 60	182,00	27,75
FC 098	Glaïeul Victor Borge	rouge	lot de 60	182,00	27,75
FC 106	Tokyo	jaune	lot de 40	75,80	11,56

DOCUMENT 3

N° CLIENT : 411004

AUX FLORALIES D'ÉPINOY

Adresse : 69 rue Florent Evrard

62220 CARVIN

Téléphone : 03 21 37 85 99

Domiciliation : Crédit Agricole Carvin

16706 /00025/ 02273730000 /25

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Par traite à 30 jours fin de mois

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

B.E.P.

Folio

7/24

DOCUMENT 4**EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE FLORALINE**

211000 Terrains	512000 Crédit du Nord
213000 Constructions	530000 Caisse
215400 Matériel industriel	
218200 Matériel de transport	602250 Fournitures de bureau
218300 Matériel de bureau et informatique	
218400 Mobilier	606100 Fournitures non stockables énergie...)
	607100 Achats plantes annuelles
371000 Stocks plantes annuelles	607200 Achats plantes vivaces
372000 Stocks plantes vivaces	607300 Achats fleurs coupées
373000 Stocks fleurs coupées	607400 Achats accessoires
374000 Stocks accessoires	609700 R.R.R. obtenus sur achats marchandises
	613000 Locations
401001 PÉPINIÈRES FOURNIER	615000 Entretien et réparations
401002 ÉTS DEHAESE	616000 Primes d'assurance
401003 ÉTS COGET	
401004 ÉTS VÉRON	623000 Publicité, publications, relations publiques
401005 GAZETTE DE L'ARTOIS	624100 Transports sur achats
401006 GÉNÉRALE DES EAUX	625000 Frais de réception
401007 FRANCE TÉLÉCOM	626000 Frais postaux et frais de télécommunications
401008 EDF-GDF	627000 Services bancaires et assimilés
401009 LE FIN GOURMET	
401010 LA PLUME D'ARGENT	
403000 Fournisseurs, effets à payer	
	635400 Droits d'enregistrement et de timbre
411001 JARDIN D'ÉDEN	
411002 AUX FLORALIES D'ANCHIN	641000 Rémunération du personnel
411003 CLOROPHYLIS	645000 Charges de Sécurité sociale et de prévoyance
411004 AUX FLORALIES D'ÉPINOY	
411005 AU TEMPLE FLEURI	661000 Charges d'intérêts
411006 FLORÉAL	665000 Escomptes accordés
411007 LE MOULIN FLEURI	
411008 FLORILÈGE	707100 Ventes de plantes annuelles
411009 COTÉ JARDIN	707200 Ventes de plantes vivaces
411010 LA JARDINIÈRE	707300 Ventes de fleurs coupées
411011 CAP VERT	707400 Ventes d'accessoires et compositions florales
411012 MARIFLOR	708500 Ports et frais accessoires facturés
	709700 R.R.R. accordés sur ventes de marchandises
413000 Clients, effets à recevoir	758000 Produits divers de gestion courante
	765000 Escomptes obtenus
445510 État, TVA à décaisser	
445620 État, TVA déductible sur immobilisations	
445660 État, TVA déductible sur biens et services	
445711 État, TVA collectée à 5,5 %	
445712 État, TVA collectée à 20,6 %	

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

8/24

DOCUMENT 5

FLORALINE
RUE GAY LUSSAC
62220 CARVIN

☎ 03 21 37 38 23
 SIRET 478 789 255 00045
 BANQUE CRÉDIT DU NORD CARVIN
 COMPTE N° 30076 02816 18124500600 22

DOIT

MARIFLOR
 15 avenue de la République
 62300 Lens

FACTURE

DATE FACTURE	N° FACTURE	N° CLIENT	RÈGLEMENT
03/06/1999	F0206	411012	Comptant par chèque sous escompte 2 %

REF	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PU BRUT	% REMISE	PU NET	MONTANT HT
	Fleurs coupées						
FC 052	Gerbera	Par 20	6	37,80		37,80	226,80
FC 081	Lis Oriental	Par 40	2	91,00		91,00	182,00
	Plantes annuelles						
A 317	Bégonia Semperflorens	Par 12	10	28,30	20	22,64	226,40
A 588	Hibiscus Trionum	Par 6	10	25,60	20	20,48	204,80

MONTANT HT	ESCOMPTE pour règlement comptant	MONTANT NET	TAUX TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER (FFR)	NET A PAYER (en Euros)
840,00	16,80	823,20	5,5 %	45,28	868,48	132,40



A rédiger exclusivement
 en francs français B.P.F. *868,48*

Payez contre ce chèque *huit cent soixante huit francs et 48 cts*
 non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

A *ETS Floraline*

Payable:
 LENS
 8 PLACE JEAN JAURES
 62304 LENS CEDEX

Tel. **03 21 28 34 13**

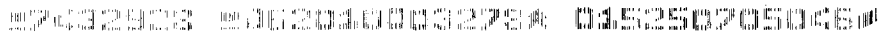
Compensateur **ARRAS**
 7432928 00152

Carvin le *3 juin* 1999

155 Numéro de compte
 000 5 070504 6 65

ETS MARIFLOR
 15 Avenue de la République
 62300 LENS

[Signature]



ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio
9/24

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

DOCUMENT 5 (suite)

FACTURE du 1/06/1999

PÉPINIÈRES FOURNIER

25 Avenue Jean Jaurès
80 000 Amiens
☎ 03 22 47 58 12
FAX 03 22 47 58 15

DOIT FLORALINE
Rue Gay Lussac
62220 CARVIN

N° FACTURE : 00852
CODE CLIENT : 4110789

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION DES ARTICLES	QUANTITÉ ET UNITÉ	P.U.H.T FFR.	TAUX REMISE	P.U NET H.T.	MONTANT H.T.	
	Total plantes vivaces					4 669,00	
PV 337	Scabieuse papillon	100 x 9	21,00		21,00		
PV 410	Œillet grenadin	50 x 9	12,20		12,20		
PV 531	Violette de Toulouse	50 x 9	20,40		20,40		
PV 655	Clématite Golden	30 x 3	31,30		31,30		
	Total plantes annuelles					2 047,80	
PA 210	Célosia argenta	50 x 12	13,60	5 %	12,92		
PA 329	Dahlia hybrides	50 x 6	9,10	5 %	8,65		
PA 455	Linaria incarnata	30 x 12	22,70	5 %	21,57		
PA 601	Sédum caeruleum	30 x 6	11,30	5 %	10,74		
	PORT FORFAITAIRE					280,00	
Mode de règlement : par traite à 30 jours fin de mois					TOTAL HT		6 996,80
Domiciliation bancaire : Crédit du Nord					TVA 5,5 %		384,82
Compte N° 30076 02816 18124500600 22					NET A PAYER		7 381,62
NET A PAYER EN EUROS : 1 125,32							

S.A. Capital 1 000 000 F. N° SIRET : 390 406 924 00014

PÉPINIÈRES FOURNIER

25 Avenue Jean Jaurès
80000 Amiens
☎ 03 22 47 58 12
Amiens

Contre cette LETTRE de Change stipulée SANS FRAIS veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de **nous-mêmes**

Mention LCR s'il y a lieu

A [] L.C.R seulement []

Montant pour contrôle **7 381,62** Date de création **01/06/99** Échéance **31/07/99** REF TIRE [] [] [] [] Montant FFR **7 381,62**

[] [] [] [] [] []

RIB DU TIRE

30076	02816	18124500600	22
-------	-------	-------------	----

Code étab code guichet N° de compte clé RIB

FLORALINE
Rue Gay Lussac
62220 CARVIN

DOMICILIATION
CRÉDIT DU NORD
Agence de Carvin

Signature
Fournier

Acceptation ou aval N° 258

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 - Activités Professionnelles sur Dossier

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

B.E.P.

Folio
10/24

DOCUMENT 5 (suite)**LA GAZETTE DE L'ARTOIS**

SA au capital de 3 500 000 francs
 GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL D'INFORMATION
 59021 LILLE CÉDEX BP 427
 Tél 03 20 47 88 52
 SIRET 372 458 126 03123

FLORALINE
 Rue Gay Lussac
 62220 CARVIN

Votre annonce publicitaire

Facture n° P067

Date : 2/06/99

TITRE	ÉDITION	DATE DE PARUTION	LIGNES NB
VDB	LENS	20/05/99	26
TOTAL SURFACE HT			1560,30
MAJORATION			
TOTAL HT			1560,30
TVA 20,6 %			321,42
TOTAL TTC en FFR			1881,72
TOTAL en Euros			286,87

TVA payée sur les débits

TOTAL TTC : **1881,72 FFR** règlement sous huitaine
 Les paiements ne donnent pas lieu à escompte

Crédit du Nord

date : **3/06/99**

bénéficiaire
ÉTS DEHAESE

objet
règlement facture 0389

montant du chèque
14 816,32 F

Chèque N° 9361203

**RESTAURANT
 LE FIN GOURMET
 62820 CARVIN**

Le 03/06/1999

2 Repas à 150 FFR TTC

TOTAL 300 FFR TTC

Dont TVA : 20,6 %

À LA PLUME D'ARGENT

SARL au capital de 50 000 francs
 SIRET 334 502 312 02262
 5 place Gambetta
 62220 CARVIN

FLORALINE
 Rue Gay Lussac
 62220 CARVIN

Le 03/06/99

Facture n° 92

Fourniture de bureau
 TTC
 dont TVA 30,90 F
 Valeur TTC en Euros 27,58

180,90 FFR

Paiement ce jour en espèces

PIÈCE DE CAISSE N° 22

Date : 03/06/1999

Dépenses

180,90 FFR

Règlement facture n° 92

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

B.E.P.Folio
11/24

DOCUMENT 5 (suite)

FLORALINE
RUE GAY LUSSAC
62220 CARVIN

☎ 03 21 37 38 23
 SIRET 478 789 255 00045
 BANQUE CRÉDIT DU NORD CARVIN
 COMPTE N° 30076 02816 18124500600 22

AVOIR

Le MOULIN FLEURI
 47 Bd Lepoivre
 62710 COURRIÈRES

FACTURE D'AVOIR

DATE AVOIR	N° AVOIR	N° CLIENT	RÈGLEMENT
03/06/1999	AV 014	411007	

RÉF	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PU BRUT	% REMISE	PU NET	MONTANT HT FFR
V 447	Votre retour de marchandises Plantes vivaces Delphinium fantasia	Lot de 9	6	37,40	10	33,66	201,96

MONTANT HT	ESCOMPTE 2 %	MONTANT NET HT	TAUX TVA	MONTANT TVA	NET A DÉDUIRE FFR	NET A DÉDUIRE EN EUROS
201,96	4,04	197,92	5,5 %	10,89	208,81	31,83



ADRESSE DU SERVICE LOCAL
 RUE DE LA CALYPSO BP 225
 62254 HENIN-BEAUMONT CEDEX
 OUVERT DE 08H00 A 12H00 - 13H30 A 16H30
 SERVICE CLIENTÈLE : 03 21 08 62 62
 URGENCES FUITES : 03 21 08 62 68

page 1

emise le : 03/06/99

► **montant à régler : 3327,53 FFR**

avant le : 20/06/1999

Utilisez l'enveloppe jointe pour le paiement.
 N'envoyez pas le paiement à votre agence.
 Les modalités de règlement et le détail de votre facture figurent au verso.

présentation simplifiée de votre facture :

- ABONNEMENT :

81,35 FFR

- CONSOMMATION :

177 m3 à 18,34 FFR le m3

3246,18 FFR

montant total facture TTC :

3327,53 FFR

dont TVA : 568,38 FFR

solde antérieur :

0,00 FFR

vosre référence à rappeler :
11.310.310.01183401 98210

nom du client et adresse du lieu desservi :

Etab. FLORALINE
 Rue Gay Lussac
 62220 CARVIN

nom et adresse du destinataire de la facture :

Etab. FLORALINE
 Rue Gay Lussac
 62220 CARVIN

Montant total TTC en Euros : 507,28

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

12/24

DOCUMENT 6

Balance partielle du compte 445620 au compte 445712 du 01/05 au 31/05/1999

N° compte	Intitulé	cumul débit	cumul crédit	solde débit	solde crédit
445620	État, TVA déductible sur immobilisations	1 236,00		1 236,00	
445660	État, TVA déductible sur biens et services	7 820,50		7 820,50	
445711	État, TVA collectée à 5,5 %	35,20	17 567,55		17 532,35
445712	État, TVA collectée à 20,6 %	329,60	7 498,40		7 168,80
Total		9 421,30	25 065,95	9 056,50	24 701,15

Balance partielle du compte 707100 au compte 707400 du 01/05 au 31/05/1999

N° compte	Intitulé	cumul débit	cumul crédit	solde débit	solde crédit
707100	Ventes de plantes annuelles	640,00	76 350,00		75 710,00
707200	Ventes de plantes vivaces		94 860,00		94 860,00
707300	Ventes de fleurs coupées		148 200,00		148 200,00
707400	Ventes d'accessoires	1 600,00	36 400,00		34 800,00
Total		2 240,00	355 810,00	0,00	353 570,00

RAPPEL :

- La TVA sur les plantes et fleurs coupées est à 5,5 %
- La TVA sur les accessoires et les compositions florales est à 20,6 %

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

B.E.P.**Folio**
13/24

DOCUMENT 7**PÉRIODES DE PLANTATION ET DE FLORAISON**

PLANTES VIVACES	PLANTATION	FLORAISON
Vigne vierge	De janvier à juin De septembre à décembre	
Bignonia	De janvier à juin De septembre à décembre	De juillet à septembre
Rosier grimpant	De janvier à mai D'octobre à décembre	De juin à novembre
Clématite	De janvier à juin De septembre à décembre	Idem chèvrefeuille
Chèvrefeuille	De janvier à juin De septembre à décembre	De mai à septembre
Glycine	De janvier à juin De septembre à décembre	Mai-juin
Jasmin d'hiver	De janvier à juin De septembre à décembre	De janvier à mars De novembre à décembre
Lierre	De janvier à juin De septembre à décembre	

CONSIGNES :

- Distinguer les périodes de plantation et de floraison en utilisant des couleurs différentes.
- Classer les plantes dans l'ordre alphabétique.

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

B.E.P.

Folio

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

14/24

DOCUMENT 8

MARIFLOR
15 avenue de la République
62300 LENS
Tél. : 03 21 30 40 00

FLORALINE
Rue Gay Lussac
62220 CARVIN

Erreur de notre part
Excuses
Envoyer avoir
correspondant

Delavier

Nos réf. :
PC/SL
Objet :
V/facture n° 880

Lens,
le 31 mai 1999

P.J. :
Copies de facture et bon
de commande

Messieurs,

Nous accusons réception de votre facture n° 880 du 26 mai relative à notre commande n° 4464 du 14 mai.

Après vérification, nous constatons que vous nous avez facturé :

- 25 lots de 60 glaïeuls Buggy réf. FC096 à 136,50 F au lieu de 20 lots,
- 18 lots de 40 lys oriental réf. FC081 à 91,00 F au lieu de 15 lots.

Vous trouverez ci-joint copies du bon de commande et de votre facture. Nous vous demandons de nous faire parvenir l'avoir correspondant.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Responsable,

Chanier

P. CHANIER

ACADÉMIE DE LILLE

Année : 1999

Spécialité : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

ÉPREUVE : EP2 – Activités Professionnelles sur Dossier

N° du sujet : 99-2337

Temps maximum alloué : 3 heures

Coefficient : 6

B.E.P.

Folio
15/24

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :

Épreuve / Sous-épreuve : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....

Centre d'écrit :

Nom et Prénoms :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

DANS CE CADRE

Réservé à l'anonymat

Le candidat doit inscrire ci-contre son numéro de table

NE RIEN ÉCRIRE

Griffe du correcteur

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :

Composition de : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....

99-2337 Folio 16/24

ANNEXE 1

(À rendre avec la copie)

**FLORALINE
RUE GAY LUSSAC
62220 CARVIN**

DOIT

☎ 03 21 37 38 23
SIRET 478 789 255 00045
BANQUE CREDIT DU NORD CARVIN
COMPTE N° 30076 02816 18124500600 22

FACTURE

DATE FACTURE	N° FACTURE	N° CLIENT	REGLEMENT

RÉF	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PU BRUT	% REMISE	PU NET	MONTANT HT

MONTANT HT	ESCOMPTE	MONTANT NET	TAUX TVA	MONTANT TVA	NET À PAYER FFR	NET À PAYER EUROS

Ne rien écrire

dans la partie barrée

99-2337 Folio 17/24

ANNEXE 2

(À rendre avec la copie)

FLORALINE
Rue GAY-LUSSAC
62220 CARVIN
☎ 03 21 37 38 23

Contre cette LETTRE de Change
stipulée SANS FRAIS,
veuillez payer la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de

Mention
LCR
s'il y a lieu

À		L.C.R. seulement		F. Montant	
Montant pour contrôle	Date de création	Echéance	RÉF. TIRÉ		
[]	[]

RIB du TIRÉ			
Code étab	code guichet	N° de compte	clé RIB
Valeur en			NOM Et adresse Du TIRÉ

DOMICILIATION
Signature

Acceptation ou aval N°

Ne rien écrire

dans la partie barrée

99-2337 Folio 18/24

ANNEXE 3

(à rendre avec la copie)

Tickets comptables réservés à la comptabilisation des pièces comptables du document 5

Consignes à respecter :

- Tous les documents sont comptabilisés à leur date de création.
- On utilise un compte de tiers pour comptabiliser les factures d'achats et les factures de ventes de marchandises, que ces factures soient payées au comptant ou à crédit.

Date :						Ticket n°		
Code journal :						N° Pièce :		
Libellés								
N° des comptes						DÉBIT		CRÉDIT
TOTAUX								

Date :						Ticket n°		
Code journal :						N° Pièce :		
Libellés								
N° des comptes						DÉBIT		CRÉDIT
TOTAUX								

Date :						Ticket n°		
Code journal :						N° Pièce :		
Libellés								
N° des comptes						DÉBIT		CRÉDIT
TOTAUX								

Date :						Ticket n°		
Code journal :						N° Pièce :		
Libellés								
N° des comptes						DÉBIT		CRÉDIT
TOTAUX								

Date :						Ticket n°		
Code journal :						N° Pièce :		
Libellés								
N° des comptes						DÉBIT		CRÉDIT
TOTAUX								

Ne rien écrire

dans la partie barrée

99-2337 Folio 19/24

ANNEXE 3 (suite) (à rendre avec la copie)

Tickets comptables réservés à la comptabilisation des pièces comptables du document 5

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

ANNEXE 7

Tickets comptables réservés à la comptabilisation de la déclaration de TVA et son paiement par chèque

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

Date :					Ticket n°														
Code journal :					N° Pièce :														
Libellés																			
N° des comptes					DÉBIT					CRÉDIT									
TOTAUX																			

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :
 Épreuve / Sous-épreuve : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....
 Centre d'écrit :
 Nom et Prénoms :
 (en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
 Date et lieu de naissance :

DANS CE CADRE

Réservé à l'anonymat

Le candidat doit inscrire ci-contre son numéro de table

NE RIEN ÉCRIRE

Griffe du correcteur

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :
 Composition de : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....

99-2337 Folio 20/24

ANNEXE 4

INFORMATION

Après précomptabilisation, il est procédé à la saisie informatisée dans les différents brouillards du logiciel de comptabilité selon l'organisation choisie par la société FLORALINE.
 Après contrôle, les brouillards sont validés afin de valider les écritures dans les journaux correspondants.
 Une erreur de saisie ou de pré-comptabilisation est toujours possible. C'est pourquoi, il vous est demandé de compléter le tableau ci-dessous en précisant outre le nom d'un logiciel que vous connaissez :
 - si une modification de l'écriture est possible ou non cochez à l'aide d'une croix la bonne réponse,
 - la procédure de correction dans chacun des cas.

Donnez le nom d'un logiciel de comptabilité que vous connaissez : _____

	Modification possible de l'écriture		Procédure de correction de l'écriture
Dans le brouillard qui n'a pas été validé	oui <input type="radio"/>	non <input type="radio"/>
Dans le brouillard qui a été validé	oui <input type="radio"/>	non <input type="radio"/>

Ne rien écrire

dans la partie barrée

99-2337 Folio 21/24

ANNEXE 5

Tableau préparatoire à la déclaration de TVA du mois de :		
Nature de la TVA	Montant comptable (avec centimes)	Montant arrondi
TVA collectée à 5,5 %		
TVA collectée à 20,6 %		
Total TVA collectée		
TVA déductible sur immobilisations		
TVA déductible sur autres biens et services		
Total TVA déductible		
TVA à décaisser		
TVA à décaisser montant comptable		
TVA à décaisser montant fiscal (arrondi)		
Différence ou produit réalisé		

Loi de finances 1999

Règle de l'arrondi pour toutes les déclarations fiscales quel que soit l'impôt ou la taxe concernée.

- * au-dessus de 0,49, arrondir au franc supérieur
- * au-dessous de 0,50, arrondir au franc inférieur

Ne rien écrire

dans la partie barrée

99-2337 Folio 22/24

ANNEXE 6

(À rendre avec la copie)

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES					
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES			
01	Ventes, prestations de services		04	Exportations hors CEE	003B
02	Autres opérations imposables		05	Autres opérations non imposables	003C
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage)	0031	06	Livraisons intracommunautaires	003D

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER				
OPÉRATIONS IMPOSABLES (lignes 1 à 3 ventilées par taux)		Base hors taxe	Taxe due	
07	Taux 20,6 %	0200		
08	Taux 5,5 %	0100		
09	Anciens taux	0900		
10	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950		
11	Opérations réalisées dans les DOM	0920		
12	Taux 18,6 %	0990		
13	TVA antérieurement déduite à reverser (pour les redevables RS) crédit au 31-12 dont le remboursement a été demandé		0600	
		14	Total (lignes 07 à 13)	
		15	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	003E

DÉDUCTIONS				
<i>Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période %</i>				
16	Biens constituant des immobilisations	0703		
17	Autres biens et services	0702		
18	Autres TVA à déduire	F		
19	Report du crédit apparaissant ligne 24 de la précédente déclaration	F		
		20	Total des lignes 16 + 19	0701
		21	Total (ligne 16 + 17 + 20)	

CRÉDIT		TAXE À PAYER			
22	Crédit de TVA (ligne 21 - ligne 14)	0705	25	TVA nette due (ligne 14 - ligne 21)	
23	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint		26	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979
24	Crédit à reporter ligne 19 de la prochaine déclaration		27	Sommes à ajouter dont acompte congés	9989
			28	Sommes à imputer dont acompte congés	9999
		Total à payer			

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit aux entreprises un droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :

Épreuve / Sous-épreuve : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....

Centre d'écrit :

Nom et Prénoms :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

DANS CE CADRE

Réservé à l'anonymat

Le candidat doit inscrire ci-contre son numéro de table

NE RIEN ÉCRIRE

Griffe du correcteur

BEP : MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ.....

Éventuellement option :

Composition de : EP2 : Activités Professionnelles sur dossier.....

99-2337 Folio 24/24

FLORALINE
Rue Gay Lussac
62220 CARVIN
Tél. : 03 21 37 38 23

ANNEXE 9

(À rendre avec la copie)